



Un Chargé ou une Chargée de Mission Habitat Indigne / Permis de Louer

Rejoignez une collectivité à taille humaine

Présentation du poste

La/le chargé(e) de mission habitat indigne/ permis de louer gère au sein du service habitat et en collaboration avec les trois chargés de mission déjà en place, les dossiers d'habitat indigne ou indécents et de permis de louer.

Profil attendu

Savoir

- Expertise en termes de diagnostic de l'état du patrimoine immobilier
- Expertise approfondie des points règlementaires concernés
- Connaissances en montage d'opération de réhabilitation appréciées

Savoir-Faire

- Réaliser les visites sociotechniques des logements/immeubles en présence des occupants qui ont interpellé la cellule « habitat indigne », en s'appuyant sur des grilles de diagnostic et des relevés de notes prises sur place.
- Rédiger les rapports techniques correspondants, en qualifiant les désordres pour la mise en place des procédures adaptées à chaque situation
- Suivre la réalisation des travaux et effectuer les visites de conformité dans le cadre des dossiers d'indécence ou de main levée de péril.
- Analyser les demandes de permis de louer et effectuer la visite des logements concernés, en vérifiant s'ils répondent aux critères de décence et aux différentes normes en vigueur pour les logements existants.
- Médiation et conseil auprès du bailleur
- Assurer une veille des mises en location sur les périmètres concernés par le « permis de louer »

Savoir-être

- Sens du service public, qualités relationnelles et organisationnelles
- Facilité d'adaptation, esprit d'équipe et discrétion
- Esprit d'initiative, rigueur et sens de la méthode
- Capacités à travailler en contact avec des publics en difficultés et/ou fragiles

Régime indemnitaire :

Type de contrat : Contractuel

Technicien territorial :

- mensuel IFSE classification B2 = 400€

Service : Habitat

Télétravail : Possible

Disponibilité : 1er octobre 2024

Retour des candidatures avant le : 30 août 2024 à 17h00